

## CHARTRE ETHIQUE DU CLUSTER RHONE-ALPES ECO-ENERGIES

*Le Cluster Rhône-Alpes Eco Energies certifie que chacun de ses membres a signé cette charte éthique, condition de leur admission au cluster.*

Le cluster Rhône-Alpes Eco-énergies est un réseau (association loi 1901 immatriculée le 28/11/06 à la Préfecture du Rhône sous le numéro W691066670) regroupant des entreprises et des acteurs de la recherche et de la formation, impliqués dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables appliquées au bâtiment, en région Rhône-Alpes.

L'association met en réseau ses membres et partenaires dans le domaine de l'éco-bâtiment pour :

- faire émerger des projets innovants,
- améliorer leur compétitivité, et
- structurer l'offre sur le marché.

Le Cluster Rhône-Alpes Eco-énergies est une association qui a choisi de se donner par ailleurs une morale d'action, des principes fondateurs et une ligne de conduite. Cette charte en témoigne : tous les membres du cluster doivent la signer et s'engagent ainsi à respecter les principes suivants dans leur activité :

### PROFESSIONNALISME ET RESPECT DU CLIENT

Les membres du cluster inscrivent la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de leurs actions dans un professionnalisme exigeant. Notamment, ils s'engagent à proposer à leurs clients des produits/solutions/services :

- en conformité avec un développement durable, c'est-à-dire pérenne, partagé et éthique.
- qui donne satisfaction à leurs clients d'un point de vue technique et financier.

### TRANSPARENCE

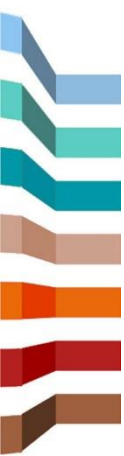
Les membres du cluster s'engagent, vis à vis de leurs clients comme de leurs partenaires, à appliquer la transparence et favoriser l'information concernant leur respect des réglementations en vigueur, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de leur bonne gestion.

### RESPECT DE LA LEGISLATION

Le respect des législations nationales et des conventions internationales sont une obligation pour les membres du cluster.

Dans leurs activités et dans celles de leurs prestataires ou sous-traitants, les membres s'assurent qu'un comportement éthique soit respecté, tenant compte du contexte, notamment social et environnemental, dans lequel s'inscrit cette activité.

Chaque membre s'engage à avoir un souci permanent de responsabilité et d'intégrité.



## **SECURITE ET QUALITE DES PRODUITS ET SERVICES**

Les membres du cluster s'engagent à prescrire et/ou à commercialiser des produits et services qui ont prouvé leur efficacité, leur qualité et leur sécurité.

Dans leurs activités et dans celles de leurs prestataires ou sous-traitants, les membres s'assurent systématiquement qu'un travail de qualité est effectué dans le respect des lois, des normes en vigueur et des règles de l'art.

Le cluster regroupe l'ensemble des compétences de la filière. Chaque membre s'efforce de promouvoir et rechercher les compétences complémentaires aux siennes, de préférence parmi les autres membres du cluster.

## **ENGAGEMENT ECOLOGIQUE**

Les membres du cluster s'engagent à faire la promotion auprès de leurs prospects, clients et fournisseurs d'un mode de construction et des services associés plus respectueux de l'environnement.

Ils s'efforcent de faire en sorte que :

- les échanges économiques entre les intervenants de l'acte de construire soient fondés sur le respect mutuel et la valorisation de la qualité du travail ;
- les matériaux et activités liés à l'acte de construire impactent le moins possible les écosystèmes, et ce, tout au long de leur cycle de vie (fabrication, mise en œuvre, utilisation, recyclage) ;
- l'utilisation des matériaux soit optimisée et produise le plus possible de valeur sociale et environnementale ;
- l'action de bâtir s'inscrive dans une logique de développement durable.

En adhérant à la présente charte, je soussigné, .....

représentant au sein du cluster l'entreprise/l'association .....

m'engage, en mon nom et celui de mon entreprise/association, à en respecter les principes et à me justifier, si besoin est, auprès du Conseil d'Administration du Cluster. En particulier, je m'engage à produire, sur demande du cluster, les documents officiels et légaux (RM, RCS, Kbis, assurance,...) nécessaires à l'exercice de ma profession.

**Date :**

**Signature :**